|  |
| --- |
| Annexe 3 – Informations relatives à la composition et aux propriétés de la terre noire et du terreau d’empotage  |

À la base, le terreau d’empotage est composé de terre noire, à laquelle on a ajouté plus ou moins d’éléments. La terre noire et le terreau d’empotage sont tous deux des **sols de type organique**.

**Terre noire :**

La terre noire est une terre non enrichie (non amendée) ou enrichie minimalement. Elle est plus compacte que le terreau d’empotage, dans lequel on a ajouté plusieurs éléments. Lorsque ce type de sol sèche, il se fissure, ce qui fait que lorsqu’on l’arrose, l’eau coule à travers les fissures et elle est moins retenue que ce ne serait le cas dans un terreau d’empotage. Ainsi, la terre noire est davantage utilisée dans des travaux de remplissage que pour la culture des végétaux. Par exemple, lorsqu’on a à remplir un grand trou laissé par une piscine creusée qui est retirée d’un terrain, on met souvent de la terre noire dans le fond et, par-dessus, du terreau d’empotage dans lequel sera semé le gazon. On peut par contre l’utiliser en jardinage si elle est mélangée à une terre plus riche. Enfin, comme ce type de sol est plus compact que le terreau d’empotage, il rend plus difficile le développement des racines. (Par contre, il est à noter qu’un sol de type argileux est plus compact que la terre noire.)

**Terreau d’empotage :**

**Composantes en lien avec la rétention d’eau :**

Le terreau d’empotage est constitué principalement de matière organique à laquelle on ajoute d’autres éléments. La présence de matière organique joue un rôle important dans la rétention de l’eau d’un type de sol. La **tourbe de sphaigne** constitue la base de nombreux terreaux d’empotage. On peut aussi y retrouver d’autres substances comme du **compost de feuillage,** de la **fibre de noix de coco** ou de l’**humus** (matière résultant de la décomposition de la matière organique comme des feuilles).

Plusieurs terreaux d’empotage contiennent aussi de la **perlite**, une petite roche qui a une grande capacité de rétention de l’eau. De plus, la perlite permet une aération du sol.La **mousse de polystyrène** joue aussi un rôle afin de retenir l’eau dans ce type de sol.

Il est important de savoir que l’eau elle-même est vitale à la plante, mais, en plus, l’eau transporte des éléments essentiels à la croissance de la plante. Les racines présentes dans le sol permettront à la plante de récupérer ces précieux éléments. Il est donc très important que l’eau reste suffisamment longtemps en contact avec les racines. Un sol de type sableux ou de la terre noire retiendront moins bien l’eau que le terreau d’empotage, par exemple. Pour ce qui est du sable, il est à préciser qu’il favorise le drainage de l’eau, car l’espace entre les minuscules roches qui le constituent est plus grand que l’espace entre les constituants du sol de type terreux.

Le terreau d’empotage est celui qui retient le mieux l’eau entre les trois types de sols étudiés, mais certains types de sols, comme les sols de type argileux, ont une capacité de rétention de l’eau plus grande encore.

**Composantes en lien avec la porosité du terreau d’empotage :**

L’aération du sol est très importante pour permettre aux racines de recevoir un apport suffisant en oxygène et en eau.

Le terreau d’empotage est aussi constitué d’éléments qui permettent le drainage de l’eau. (Comme abordé dans le texte *Pour t’aider à poser ton hypothèse*, si le sol retient trop l’eau, les plantes peuvent pourrir.) Afin de favoriser le drainage de ce type de sol, on y ajoute souvent de la **mousse de polystyrène** (petites boules blanches), des billes d’argile ou du **sable**.

**Autres composantes :**

Il est aussi à noter que de la **chaux** est souvent ajoutée au terreau d’empotage afin de contrôler le pH du sol (acidité du sol) afin qu’il soit propice à la culture des végétaux choisis. Des **engrais** chimiques ounaturels (fumiers, compost, algues, farine de crevettes, etc.) sont déjà présents dans ce type de sol; par contre, il est aussi possible d’en ajouter pour accroìtre sa fertilité.